

A'.

SYLLOGUE POUR LA PROPAGATION DES LETTRES GRECQUES.

Quoique fondé seulement en 1869, ce Syllogue a rendu de précieux services à la Grèce. Il a su réveiller le sentiment national pour l'instruction populaire, propager de meilleures méthodes d'enseignement, et encourager les études grecques en Orient, par la fondation d'écoles élémentaires, ou par des subventions accordées à beaucoup de ces établissements. Les travaux accomplis par lui jusqu'à présent montrent son importance et l'avenir qu'il prépare pour l'instruction publique. Quoique modeste, le règlement qui la dirige met clairement en évidence le but qu'il se propose d'atteindre.

Le Syllogue est régi par un Conseil d'administration composé de neuf membres, élus pour une période de cinq ans par l'Assemblée tout entière ; seulement, le premier Conseil poursuit ses travaux pendant une période de dix années. Alexandre Soutzos, président, et Gr. Papadopoulos, secrétaire, principaux fondateurs du Syllogue, moururent dans l'exercice de leurs fonctions. M. N. Mavrocordatos, et Jean Pantazidis, aussi patriotes qu'érudits, leur succédèrent et continuèrent leur œuvre sans bruit et sans ostentation.

Le Syllogue compte aujourd'hui près de cinq cents membres de toute classe, et renferme un grand nombre de bienfaiteurs. Dès l'origine il a reçu, de la part de tous les Grecs, un accueil très favorable ; ses recettes annuelles s'élèvent à près de 150,000 francs, et le Gouvernement lui accorde chaque année une forte subvention. Il étend sa sollicitude jusque sur les communes

